

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Liberté Égalité Fraternité

Délégation Départementale des Pyrénées-Atlantiques Pôle Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitair des eaux d'alimentation humaine de :

	Unité de Gestion : VALLEE DE L'OUSSE LEMBEYE MONTANER					
Prélèvement	00210873	Commune	BENTAYOU-SEREE			
Unité de gestion	0944 VALLEE DE L'OUSSE LEMBEYE MONTANER	Prélevé le :	mercredi 31 janvier 2024 à 11h00			
Installation	UDI 000480 REGION PONTACQ MONTANER LALONGUE	par:	CHLOE LAVIRON (LABORATOIRE)			
Point de surveillance	0000000226 BOURG DE BENTAYOU SEREE	Motif :	Contrôle sanitaire			
Localisation exacte	EGLISE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée			

ures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'air	11,4 °C			
Température de l'eau	10,9 °C		25	
рН	8,3 unité pH		de 6,5 à 9	
Conductivité à 25°C	256 µS/cm		de 200 à 1100	
Chlore libre	0,16 mg(Cl2)/L			
Chlore total	0,17 mg(Cl2)/L			

Type de l'analyse : ND1E	Code SISE de l'analyse : 0021082	D R	Référence laboratoire : 1053265		
nalyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations	
ARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL				
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0		
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/(100mL)		0		
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0			
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0			
ARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Coloration	<1 mg(Pt)/L		15		
Couleur (qualitatif)	Rien à signaler				
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler				
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler				
Turbidité néphélométrique	0,32 NFU		2		
ARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L		0,1		
ER ET MANGANESE					
Fer total	7,05 µg/L		200		

## CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N°: 00210873)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Pau le 8 février 2024

Pour la Directrice, l'ingénieur d'études sanitaires

Patrick BONILLA